

# Le Temps

I. Le Temps. 1911-07-14.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

Enfin il a demandé à la commission d'adopter une disposition tendant à ce que la moitié au moins des cuirassés d'escadre (éclairateurs et bâtiments torpilleurs) soient toujours armés à effectif complet.

Ces diverses dispositions ont été adoptées par la commission.

Le ministre a rappelé le souvenir des efforts tentés par la commission et des dispositions prises en vue d'éviter les retards dans l'exécution du programme naval. Il demande donc à la commission de hâter la distribution du rapport.

D'accord avec la commission, il demandera la discussion des ouvertures de la session prochaine du programme naval et du projet de recrutement de l'armée de mer, afin d'obtenir un vote dans les deux Chambres avant la fin de l'année.

M. de Lanesman a été entendu par la commission sur la proposition relative à l'organisation de la défense maritime de la France, que nos lecteurs connaissent.

M. Nall, rapporteur du programme naval, a été chargé de l'examen de cette proposition de résolution.

**Inspection générale du « Duguay-Trouin »**

Le vice-amiral Germinet, inspecteur général des écoles, qui préside actuellement la commission de réorganisation du personnel de la flotte, ne pouvant s'absenter de Paris, le vice-amiral Arago a été nommé pour passer l'inspection générale du « Duguay-Trouin », bâtiment-école des aspirants.

**Compas sans variation**

On annonce que l'enseigne de vaisseau Lemaire vient d'inventer un compas gyroscopique qui a l'avantage d'indiquer le nord géographique au lieu du nord magnétique qu'indiquent les compas actuels.

Le calcul de la variation et la compensation deviennent par suite inutiles.

**JOURNÉE PARLEMENTAIRE**

**SÉNAT**

**LE BUDGET DE 1911. — LA CLÔTURE DE LA SESSION**

Le Sénat a tenu hier quatre séances.

On a vu dans notre dernière heure, comment, après une deuxième séance, à quatre heures du soir, il renvoyait du nouveau budget à la Chambre des députés.

À six heures précises, le Sénat reprenait séance, et M. Klotz, ministre des finances, lui remettait en même temps le budget tel que les députés venant de l'adopter.

À ce moment, la Chambre ayant accepté un certain nombre de disjonctions ou modifications proposées par le Sénat pour les budgets, les ministres des finances ont été entendus dans les deux Chambres. Le budget de 1911 était définitivement adopté.

Le ministre a rapidement résumé l'œuvre budgétaire de 1911 au moment où elle allait être définitivement consacrée par le vote final.

On ne pouvait demander à celui qui fut d'abord le rapporteur général, puis deux fois ministre des finances, que des paroles de remerciement, et il en a pris la défense avec tact. C'est un budget industriel, a-t-il dit; il fait apparaître le budget des poudres et salpêtres sous la forme d'un budget de dépenses, et non d'un budget d'économies; il organise les chemins de fer de l'Etat de manière à assurer la sécurité des voyageurs.

Budget hautement national aussi : car il contient tout ce qui est de notre programme national social enfin : il va faire fonctionner pour la première fois les retraites ouvrières; il a relevé les traitements de nombreux agents, des maîtres de l'enseignement laïque; et surtout il a voulu que l'enseignement supérieur soit établi sur les dépenses publiques.

Vous avez renforcé à la fois le contrôle administratif et le contrôle parlementaire des dépenses publiques, afin que l'expression de M. le président du conseil, pas un centime consacré par le contribuable ne soit détournée de sa destination et que tous les crédits soient employés à des fins utiles et nécessaires.

Ainsi certains abus, dont on a d'ailleurs exagéré l'importance, ne pourront plus se reproduire à l'avenir. (Très bien! très bien!)

Maintenant, nous demanderons aux différents groupes de rechercher avec le gouvernement les moyens d'assurer le vote du budget en temps normal afin de ne pas compromettre toute l'œuvre législative qu'attend le pays. (Très bien! très bien!)

J'espère qu'il nous pourra promettre d'être réalisés en ce sens. C'est sur cette parole d'espérance que je veux descendre de la tribune. Encore une fois, nous avons accompli une œuvre considérable, honorable pour les deux Assemblées et pour les deux commissions du Sénat et de la Chambre qui ont eu le soin de leur donner leur temps. (Vifs applaudissements.)

Par 458 voix contre 88 — les unifiés — l'ensemble du budget de 1911 est enfin voté.

M. J.-L. Breton a déposé à la fin de la séance une proposition tendant à limiter les dépenses budgétaires.

Il a été adopté par 255 voix contre 155.

M. Briquet a déposé à la fin de la séance une proposition tendant à limiter les dépenses budgétaires.

Il a été adopté par 255 voix contre 155.

**Projets divers**

Entre temps, le Sénat a adopté les projets ou propositions concernant :

- 1° L'emprunt de 240 millions de la ville de Paris pour l'achèvement du Métropolitain;
- 2° Les crédits supplémentaires au ministère des colonies;
- 3° Les dépenses à décerner à l'occasion de diverses expositions;
- 4° Le maintien du statu quo pour les musées militaires d'artillerie;
- 5° Les réquisitions militaires;
- 6° Le détachement de l'enceinte de Besançon;
- 7° Les associations syndicales autorisées;
- 8° L'interdiction de séjour;
- 9° L'amélioration du réseau téléphonique de Paris.

**Séance de nuit**

A onze heures passées, le Sénat rentre en séance pour la quatrième fois de la journée.

Il a repris avec une certaine satisfaction que la Chambre, s'étant rangée à l'avis du Sénat pour le dernier article en suspens (offices ministériels), le budget de 1911 est définitivement réglé et adopté.

Il faut maintenant s'occuper des quatre contributions pour 1912, des crédits supplémentaires de l'hôtel Biron, des pensions civiles, du fonds de subvention aux départements, un cahier de crédits supplémentaires sur l'exercice 1911 (29 millions), un projet de

loi relatif aux services de l'armurerie des troupes coloniales, les crédits pour les pensions civiles.

M. Gauthier lit le rapport sur les quatre contributions pour l'exercice 1912. M. Rion demande la gratuité de parcours sur les chemins de fer pour les agents des contributions directes.

Le ministre des finances promet de saisir le ministre des travaux publics de la question de la gratuité de parcours sur les chemins de fer pour les agents des contributions directes et vote à l'unanimité de 291 voix.

M. Cruppi, garde des sceaux, lit le décret de clôture à minuit vingt-cinq minutes.

**LA CHAMBRE**

**LES TROIS SÉANCES D'HIER**

**LE BUDGET. — LES QUATRE CONTRIBUTIONS**

**LES CHEMINOTS. — LA TUNISIE**

**QUESTIONS DIVERSES**

Il n'a pas fallu moins de trois séances pour terminer avec le budget, et avec les quatre contributions, avec tous les projets qui entouraient les fins de session. On a siégé de neuf heures du matin à une heure moins un quart de la nuit.

Spectacle coupé où tantôt le budget, tantôt les cheminots, tantôt d'autres sujets venaient se remplacer les uns les autres.

Pour plus de clarté, nous groupons chaque question sans tenir compte de l'heure à laquelle elle venait en discussion.

A tout seigneur tout honneur : un budget de quatre milliards, sur lequel la Chambre et le Sénat discutent depuis neuf mois, a droit à la première place.

L'accord a d'ailleurs fini par se faire entre les deux Assemblées; à chaque voyage entre le Luxembourg et le Palais-Bourbon, chacune d'elles se contentait quelque concession; si bien qu'à la fin de la soirée, le désaccord ne subsistait plus que sur les droits perçus sur les offices ministériels; le Sénat a persisté à disjoindre l'article qui les visait et la Chambre a fini par accepter la disjonction.

M. Klotz, ministre des finances, a du reste, donné un excellent argument aux deux Assemblées pour les décider à n'être pas inégalement traités dans les deux Chambres. Elles ont accepté toutes deux de reprendre, à son sujet, les idées dans les trois mois. Il l'a d'ailleurs déposé au cours de la séance.

Le ministre a rapidement résumé l'œuvre budgétaire de 1911 au moment où elle allait être définitivement consacrée par le vote final.

On ne pouvait demander à celui qui fut d'abord le rapporteur général, puis deux fois ministre des finances, que des paroles de remerciement, et il en a pris la défense avec tact. C'est un budget industriel, a-t-il dit; il fait apparaître le budget des poudres et salpêtres sous la forme d'un budget de dépenses, et non d'un budget d'économies; il organise les chemins de fer de l'Etat de manière à assurer la sécurité des voyageurs.

Budget hautement national aussi : car il contient tout ce qui est de notre programme national social enfin : il va faire fonctionner pour la première fois les retraites ouvrières; il a relevé les traitements de nombreux agents, des maîtres de l'enseignement laïque; et surtout il a voulu que l'enseignement supérieur soit établi sur les dépenses publiques.

Vous avez renforcé à la fois le contrôle administratif et le contrôle parlementaire des dépenses publiques, afin que l'expression de M. le président du conseil, pas un centime consacré par le contribuable ne soit détournée de sa destination et que tous les crédits soient employés à des fins utiles et nécessaires.

Ainsi certains abus, dont on a d'ailleurs exagéré l'importance, ne pourront plus se reproduire à l'avenir. (Très bien! très bien!)

Maintenant, nous demanderons aux différents groupes de rechercher avec le gouvernement les moyens d'assurer le vote du budget en temps normal afin de ne pas compromettre toute l'œuvre législative qu'attend le pays. (Très bien! très bien!)

J'espère qu'il nous pourra promettre d'être réalisés en ce sens. C'est sur cette parole d'espérance que je veux descendre de la tribune. Encore une fois, nous avons accompli une œuvre considérable, honorable pour les deux Assemblées et pour les deux commissions du Sénat et de la Chambre qui ont eu le soin de leur donner leur temps. (Vifs applaudissements.)

Par 458 voix contre 88 — les unifiés — l'ensemble du budget de 1911 est enfin voté.

M. J.-L. Breton a déposé à la fin de la séance une proposition tendant à limiter les dépenses budgétaires.

Il a été adopté par 255 voix contre 155.

M. Briquet a déposé à la fin de la séance une proposition tendant à limiter les dépenses budgétaires.

Il a été adopté par 255 voix contre 155.

**Projets divers**

Entre temps, le Sénat a adopté les projets ou propositions concernant :

- 1° L'emprunt de 240 millions de la ville de Paris pour l'achèvement du Métropolitain;
- 2° Les crédits supplémentaires au ministère des colonies;
- 3° Les dépenses à décerner à l'occasion de diverses expositions;
- 4° Le maintien du statu quo pour les musées militaires d'artillerie;
- 5° Les réquisitions militaires;
- 6° Le détachement de l'enceinte de Besançon;
- 7° Les associations syndicales autorisées;
- 8° L'interdiction de séjour;
- 9° L'amélioration du réseau téléphonique de Paris.

**NOUVELLES MUNICIPALES**

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 12 JUILLET**

La séance est ouverte à 2 heures 20. M. César Cairo, président, fait voter une dépense de 750.000 francs pour un projet de création de cinq ports le long du canal Saint-Martin.

M. Emile Massard expose son rapport sur la reconstruction de l'abattoir de la Villette et plus spécialement sur la réorganisation des gares du Paris-abattoirs et de Paris-bestiaux. Les projets de délibération qu'il présente au nom de la deuxième commission sont adoptés. M. Massard insiste particulièrement sur la nécessité d'étendre les abattoirs sur la zone des fortifications. Des demandes seront faites dans ce sens et elles seront vraisemblablement facilitées par la solution du différend soulevé par la question des palais au Champ-de-Mars.

M. Massard pose une question au sujet de la police sur les perceptions à la Bourse du travail. Il déclare que les perceptions se justifient d'autant moins que « l'assistance au soldat » est subventionnée par le Conseil municipal, et il propose au Conseil municipal de ne pas rendre au maire la police à répondre par un discours que nos lecteurs trouveront en Dernière heure. Ses déclarations provoquent de violentes protestations de la part de l'extrême gauche. M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

M. Varenne menace le conseil de démissionner et le conseil de démissionner.

session de 1911. Au cours de son rapport, M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du bureau international, a fait connaître les résultats de ses quatre mois de visites de mesure employées en Chine avec les unités du système, des poids et mesures français. Il y a là, pour ce dernier, un véritable succès de propagation et d'unification intéressante à signaler.

Les unités métriques prévoyant également l'acquisition d'étalons dont la valeur fut rapportée aux prototypes par le système métrique.

C'est ainsi que la légation de Chine en France s'adresse au bureau international des poids et mesures pour lui demander son concours en vue des instructions à donner aux constructeurs de l'établissement dans ce sens et pour assurer ensuite leur détermination. Les étalons prototypes du téli et du lian, ont été faits en platine irridiée; leurs copies ont été établies respectivement en platine, c'est-à-dire en acier-nickel à 0/10, et en barytes alliage de nickel, chrome, et manganèse inoxydable et non magnétique. On a fait également un étalon de 50 lians en baros. Ces unités chinoises sont celles qui correspondent à nos unités métriques.

M. René-Benoit, directeur du